

## Feuillets d'information de la santé

# Dépistage du cancer, 2017

Date de diffusion : le 26 juin 2018



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

**Programme des services de dépôt**

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Feuillets d'information de la santé

Statistique Canada – N° 82-625-X au catalogue

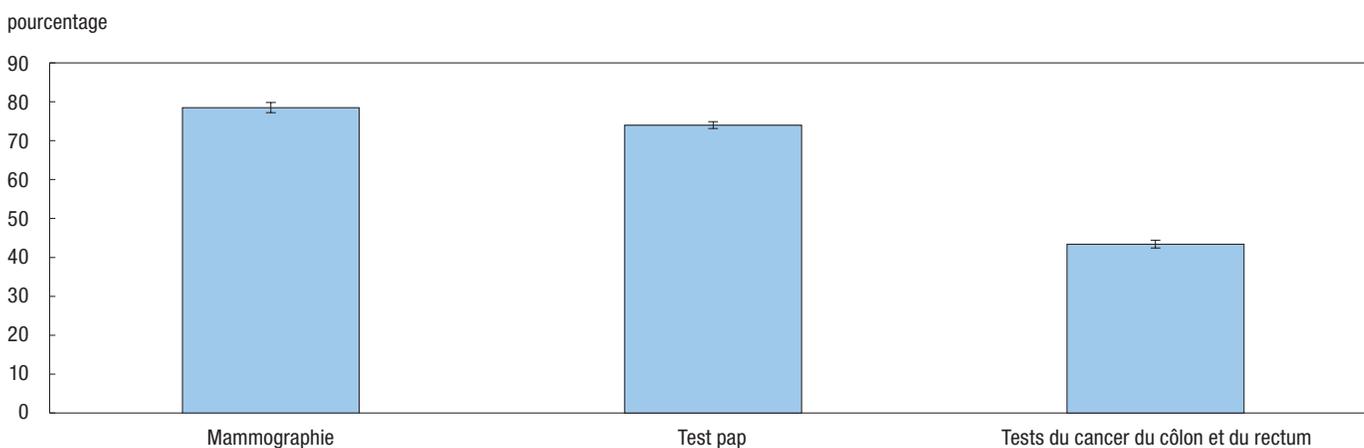
## Dépistage du cancer, 2017

Le cancer, principale cause de décès au Canada, touche des hommes et des femmes de tous âges<sup>1</sup>. En 2017, on estime que près d'un Canadien sur deux sera atteint d'une forme de cancer au cours de sa vie, et qu'un sur quatre en mourra<sup>2</sup>. Une détection du cancer dans ses premiers stades, grâce à son dépistage et au traitement des affections précancéreuses, est un élément essentiel à la réduction du nombre de personnes qui recevront un diagnostic de cancer.

### Respect des lignes directrices

Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) a formulé des recommandations sous forme de lignes directrices relatives au moment et à la fréquence du dépistage du cancer chez une personne. En 2017, les Canadiens étaient plus susceptibles de respecter les lignes directrices relatives au dépistage par mammographie et moins susceptibles de respecter celles relatives au dépistage du cancer colorectal (graphique 1).

**Graphique 1** Respect des lignes directrices du « Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) » relatives au dépistage du cancer, Canada, 2017



**Note :** Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) recommande un dépistage du cancer colorectal chez les adultes âgés de 50 à 74 ans par l'administration d'un test RSOS tous les 2 ans ou une sigmoïdoscopie tous les 10 ans. Le GECSSP recommande que les femmes de 50 à 74 ans aient une mammographie tous les deux ou trois ans, et celles de 25 à 69 ans, un test Pap tous les trois ans.

**Source :** Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017.

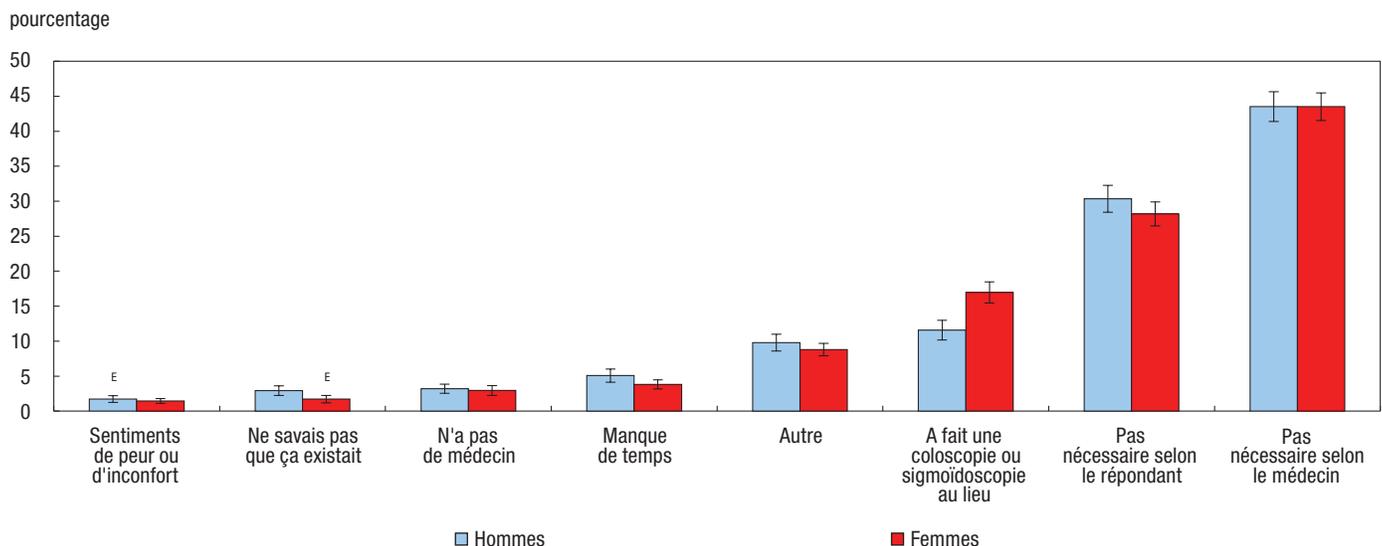
## Dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal fait partie des cinq types de cancer les plus fréquents au Canada<sup>2</sup>. On observe, depuis l'an 2000, une diminution des taux d'incidence du cancer colorectal chez les femmes et une tendance semblable chez les hommes depuis 2008. Ces tendances seraient probablement attribuables à des taux plus élevés de dépistage du cancer dans l'ensemble du Canada<sup>2</sup>.

En 2017, 60,9 % des Canadiens âgés de 50 à 74 ans (soit environ 6,5 millions de personnes) ont déclaré avoir subi un test de recherche de sang occulte dans les selles (RSOS) au cours de leur vie<sup>3</sup>. Parmi les deux sexes, la proportion était plus élevée chez les femmes (62,3 %) que chez les hommes (59,4 %)<sup>4</sup>.

Le GECSSP recommande un dépistage colorectal à l'aide du test de RSOS chez les adultes âgés de 50 à 74 ans tous les 2 ans ou une sigmoïdoscopie tous les 10 ans, sauf en présence d'un risque élevé<sup>2</sup>. Au cours des deux dernières années, 40,6 % des Canadiens âgés de 50 à 74 ans ont eu une analyse de selles. La raison la plus souvent évoquée par les Canadiens âgés de 50 à 74 ans pour ne pas avoir passé une analyse de selles au cours des deux dernières années était que le médecin jugeait cet examen non nécessaire (graphique 2).

**Graphique 2** Raisons de ne pas avoir passé une analyse de selles au cours des deux années précédentes, selon le sexe, population âgée de 50 à 74 ans, Canada, 2017



ε à utiliser avec prudence (coefficient de variation compris entre 15,1 % et 35,0 %)

**Note :** Les répondants pouvaient évoquer plus d'une raison pour ne pas avoir passé une analyse de selles; les estimations ne sont donc pas exclusives au sein de la population (elles peuvent s'élever à plus de 100 %).

**Source :** Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017.

En 2017, 47,9 % des Canadiens âgés de 50 à 74 ans ont déclaré avoir subi une sigmoïdoscopie ou une coloscopie au cours de leur vie. Parmi les Canadiens âgés de 50 à 74 ans soumis à un de ces examens, il était plus fréquent d'avoir subi une coloscopie (87,3 %) qu'une sigmoïdoscopie (3,4 %) ou les deux (9,3 %).

## Mammographie

La mammographie est une radiographie des seins qui permet de détecter des tumeurs, cancéreuses ou non. En 1998, des programmes de dépistage du cancer du sein étaient en place dans les 10 provinces canadiennes<sup>5</sup>.

En 2017, 91,4 % des femmes âgées de 50 à 74 ans (soit environ 5 millions de personnes) ont déclaré avoir subi une mammographie au cours de leur vie.

Parmi les 5 millions de femmes qui ont déclaré avoir subi une mammographie, la raison la plus souvent évoquée était que cet examen faisait partie d'un suivi régulier (69,8 %). Les femmes ont aussi déclaré avoir subi une mammographie en raison de leur âge (16,5 %) ou d'antécédents familiaux de cancer du sein (12,6 %).

En 2017, 78,5 % des femmes âgées de 50 à 74 ans avaient eu une mammographie au cours des trois années précédentes. La ligne directrice du GECSSP préconise que les femmes de ce groupe d'âge aient une mammographie tous les deux ou trois ans. La raison la plus souvent évoquée par les femmes n'ayant pas respecté cette ligne directrice était qu'elles ne jugeaient pas cet examen nécessaire.

## Test Pap

En 2017, 90,6 % des femmes âgées de 25 à 69 ans ont déclaré avoir subi un test Pap au cours de leur vie.

Le GECSSP recommande que les femmes âgées de 25 à 69 ans subissent un test Pap tous les trois ans en tant que méthode de détection précoce d'anomalie des cellules cervicales<sup>2</sup>. En 2017, 74,0 % des femmes âgées de 25 à 69 ans avaient subi un test Pap au cours des trois années précédentes. Les femmes de 25 à 34 ans (79,2 %) et de 35 à 49 ans (79,4 %) étaient plus susceptibles d'avoir subi un test Pap au cours des trois années précédentes que celles âgées de 50 à 69 ans (67,3 %).

## Socioéconomie et respect des lignes directrices sur le dépistage du cancer

La proportion des Canadiennes ayant respecté les lignes directrices du GECSSP relatives à la mammographie et au test Pap était plus faible chez celles ayant un diplôme d'études secondaires ou moins que chez celles ayant un diplôme d'études postsecondaires. Les femmes issues de ménages au revenu le plus bas étaient moins susceptibles de respecter les lignes directrices recommandées que les femmes issues de ménages mieux nantis. La proportion de personnes ayant respecté les lignes directrices relatives au dépistage du cancer colorectal ne variait pas en fonction du niveau de scolarité ou de revenu<sup>6</sup>.

## Notes

1. Statistique Canada. Principales causes de décès, population totale, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, annuel, Tableau (13-10-0394-01). version mise à jour le 22 février 2018, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310039401> (site consulté : 7 juin 2018).
2. Société canadienne du cancer, Statistique Canada, Agence de la santé du Canada. 2017. Statistiques canadiennes sur le cancer 2017. (site consulté : 16 avril 2018)
3. Dans le présent article, les estimations qui renvoient à la moyenne nationale ou au taux canadien excluent les territoires. Il en est ainsi parce qu'une partie de la population des territoires était exclue de la couverture de l'ESCC en 2017. Seule la moitié des collectivités des territoires ont été visitées en 2017, l'autre moitié l'ayant été en 2018; les analyses fondées sur les données recueillies dans les territoires sont donc disponibles uniquement pour les cycles de deux ans de l'ESCC (p. ex., 2017-2018).
4. Dans le présent article, si deux estimations sont présentées comme étant différentes, cela signifie que la différence était statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % (valeur de p inférieure à 5 %).
5. Agence de santé publique du Canada. 2005. Programmes organisés de dépistage du cancer du sein au Canada. (site consulté : 24 mai 2018)
6. En fonction du revenu du ménage, ajusté selon les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt en ce qui concerne la taille du ménage et de la collectivité. Le seuil de faible revenu est le niveau en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités, comme la nourriture, le logement et l'habillement, qu'une famille moyenne. Cela tient compte du pouvoir d'achat en fonction de la taille de la famille et de la collectivité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, veuillez communiquer avec le Service de renseignements statistiques de Statistique Canada au 613-951-8116 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)).